Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213503329-20251218-20250907-DE

COMMUNE DE TEILLAY
1 Placis de Bussy Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 octobre *à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 21/10/2025.*

Etaient présents : *Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, P. ROUSSEL, V. FECAMP, C. CORBIERE, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, S. DUTEIL, D. MELLET, S. MIGNOT, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*

Etaient absents excusés *: A. LOUNEV (pouvoir à R. DENIEL).*

Etait absente *: F. DAVID.*

Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire.

N° 2025-09-07

DIVISION PARCELLE AB 97 - CRÉATION ACCES TERRAINS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de l'intérêt de créer une division de la parcelle AB 97 afin de créer des accès, pour une éventuelle vente, aux parcelles AB 98 et AB 469/470 qui sont enclavées.

Pour ce faire, un devis a été demandé à la société EGUIMOS dont le montant s'élève à 1 050 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide, à l'unanimité de retenir le devis de la **société ÉGUIMOS** pour un montant de **1 050 € HT** afin de diviser la parcelle AB 97.

Pour extrait conforme,

Le Maire,